



PORTALBAN TOURISME

Assemblée générale ordinaire
par correspondance

Contenu :

- Convocation à l'assemblée générale
- Procès-verbal de la dernière assemblée générale
- Comptes 2020
- Budget 2021
- Rapport des vérificateurs



Gletterens, 20 juillet 2021

Chères / Cher membres de Portalban Tourisme,

En raison de la pandémie et des mesures sanitaires liées à cette situation, la 52^{ème} Assemblée générale ne se tiendra pas en présentiel.

Portalban Tourisme vous propose de voter les différents points de l'ordre de jour à l'aide de la carte de vote ci-jointe et de la retourner soit par courrier ou l'adresse mail suivante : portalbantourisme@gmail.com.

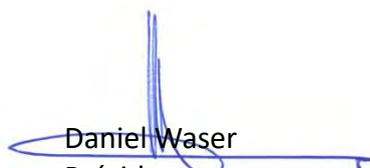
Les votes sont ouverts jusqu'au 31 octobre 2021. Les résultats des votations seront définis à la majorité des votants et inscrits au procès-verbal.

Ordre du jour statutaire de la 52^{ème} Assemblée générale

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2020
3. Rapport des vérificateurs
4. Budget 2021
5. Nomination de deux nouveaux membres au comité
6. Divers

Dans l'espoir de vous revoir bientôt, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Portalban Tourisme


Daniel Waser
Président


Christophe Ducommun
Secrétaire



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 septembre 2020 à 19h00 à la salle de paroisse de Gletterens

Membres présents : 17

Ordre du jour statutaire

1. Salutations
2. Procès-verbal de la dernière assemblée
3. Rapport du Président
4. Comptes 2019
5. Rapport des vérificateurs
6. Budget 2020
7. Démissions – Nominations
8. Election du comité pour une période de 5 ans
9. Election des vérificateurs des comptes (mandat de 3 ans)
10. Divers

1. Salutations

M. Daniel Waser, président, ouvre la 51^{ème} assemblée générale de Portalban Tourisme (ci-après PT), à 19h00, et souhaite une cordiale bienvenue aux personnes présentes.

M. Waser rappelle que notre assemblée générale aurait dû se tenir courant mai mais en raison de la pandémie du Covid-19, il était impossible de tenir une assemblée générale en présentiel.

De plus, pour des raisons de traçabilité, nous vous avons fait remplir une liste de présence avec vos coordonnées et numéros de téléphone en cas de nécessité. Ces informations seront détruites trois semaines après l'assemblée générale de ce soir.

Il salue les représentants des autorités communales de Gletterens et Delley-Portalban, Mme Cuennet qui représentent la société de sauvetage.

Parmi les personnes excusées, le président cite MM Pierre-Alain Morard, directeur de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (ci-après UFT) ainsi que Mme Catherine Nobbs, présidente de Cheyres-Châbles Tourisme.

Le mode de convocation à l'assemblée, la lettre aux membres et la publication dans la Feuille officielle du vendredi 14 août 2020 n'appelant aucune remarque, l'assemblée peut délibérer valablement.



M. Serge Bongard est nommé scrutateur.

2. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal, joint à la convocation, n'est pas lu. Aucune remarque ou commentaire n'est formulé. Il est approuvé à l'unanimité. M. Waser remercie M. Christophe Ducommun, secrétaire de PT, pour son travail et son engagement au sein du comité.

3. Rapport du président

2019 a été intense pour tout le comité avec l'organisation du 50^{ème} anniversaire de Portalban Tourisme et du marché artisanal.

Ce dernier a rencontré un grand succès avec plus de 90 stands de qualité et un engouement de la population locale et environnante, sans oublier les touristes qui sont friands de découvrir l'artisanat local, les produits du terroir et la gastronomie fribourgeoise.

Le président tient à remercier tout le comité et toutes les personnes qui sont venues nous aider à tenir la cantine et spécialement à Jean-François Perriard qui a parfaitement géré la cuisine. Un grand merci également à la jeunesse de Delley-Portalban pour la collaboration dans l'occupation de la cantine.

L'évènement marquant de cette année 2019 fut notre journée du 50^{ème} anniversaire qui s'est tenue le 28 juillet. Pour cette journée, un tournoi de pétanque et un de beach-volley ont été programmés ainsi que différentes activités aquatiques telles que la voile, la plongée, le paddle et le fly-board, sans oublier le repas offert à toute la population et aux estivants.

Par manque de chance, cette journée du 28 juillet fut le seul jour de pluie de tout le mois. Cela nous a obligé à annuler quelques activités mais dès midi, la cantine s'est remplie et toutes les personnes présentes ont pu déguster l'excellent repas composé d'un bœuf entier à la broche, d'un risotto et de la friture.

La possibilité de faire du fly-board a ravi un bon nombre de personnes et la démonstration par des professionnels a émerveillé le public.

Le tournoi de pétanque, malgré la météo, a connu un succès grâce à l'aide de Micheline et Patrice.

M. Waser remercie encore une fois toutes les nombreuses personnes qui nous ont aidés dans cette belle aventure, à la jeunesse de Gletterens pour la mise à disposition de la tonnelle et à la commune de Delley-Portalban pour les infrastructures et la logistique.



De nombreux messages de remerciement et de gratitude ont été envoyés à PT pour cette magnifique journée.

2019 fut aussi la transmission des nouveaux emballages pour les gâteaux du Vully proposé par les Amis du Four à pain avec le logo.

Cette intense année 2019 ne ressemble en rien avec l'année en cours. Avec le Covid-19, toutes les activités proposées ont dû être annulées et par conséquent le programme des manifestations n'a pas été publié.

La cantine de Delley-Portalban n'a pas été montée et les communes ont renoncé à la fête du 1^{er} août, de ce fait, PT n'a pas commandé les feux d'artifice.

Cette pandémie a fait, à son début, du tort à tous nos commerçants. Aujourd'hui, on constate que les mois de juin, juillet et août ont permis d'améliorer leur situation grâce à la présence d'une nombreuse clientèle suisse. A plusieurs reprises, la zone de mobilhomes de Portalban a été prise d'assaut.

Le Village lacustre vit une période très difficile. Avec cette pandémie, les écoles ont été contraintes d'annuler leur venue, ce qui représente leur principale clientèle. M. Waser espère que le Village lacustre puisse poursuivre ces activités l'année prochaine car à ce jour aucun soutien du canton n'a été reçu à l'exception des RHT. Le Village lacustre est un attrait indéniable et une belle carte de visite pour Portalban Tourisme. C'est pourquoi tout doit être mis en œuvre afin de maintenir cette offre touristique.

Le président termine son rapport sur une note positive puisque les plages de Gletterens et de Portalban ont été classées parmi les plus belles plages de Suisse.

Pour terminer, M. Waser tient à remercier tous les acteurs touristiques qui mettent en avant la beauté de la Suisse, tous nos membres de leur soutien, les communes ainsi que l'OT d'Estavayer-Payerne.

4. Comptes 2019

Les comptes 2019 étaient annexés à la convocation. Les produits se montent à CHF 195'550.21 (après déduction des taxes cantonales et régionales) et les charges à CHF 155'636.10. Ils bouclent donc sur un excédent de CHF 39'914.11.

Ce bénéfice est essentiellement dû à des animations et des promotions qui n'ont pas été réalisées et à une certaine prudence budgétaire du comité.

Le bilan comparatif 2018 – 2019 montre que les actifs de PT en 2019 s'élevaient à CHF 328'363.42, alors qu'ils étaient de CHF 309'414.76 en 2018.



Notre situation financière étant bonne, nous pouvons envisager d'accroître nos actions liées directement ou indirectement aux touristes et à l'essor touristique de notre région.

Aucune remarque ou question n'étant soulevée, le président invite les vérificateurs à présenter leur rapport.

5. Rapport des vérificateurs

M. Marc Jaquet indique que la Commission de vérification, composée de M. Bernard Dubey et lui-même, s'est réunie le 20 août 2020 avec le président et le caissier. Tous les documents requis ont été fournis. Après un contrôle par sondage des écritures et des pièces comptables, l'exactitude et la bonne tenue des comptes ont été constatées. La Commission propose donc à l'assemblée d'accepter les comptes 2019 et d'en donner décharge au caissier et à l'organe de contrôle.

A main levée, les comptes 2019 sont acceptés à l'unanimité. Le caissier, M. Ch. Ducommun, est remercié pour son travail.

6. Budget 2020

Le budget 2020 prévoit des produits de CHF 153'100.-, des charges de CHF 121'500.-, et un excédent de produits de CHF 31'600.-.

Les produits budgétisés sont inférieurs à 2019 car l'UFT a décidé d'une diminution du forfait des nuitées suite à la pandémie. Etant donné que nous avons moins de frais et que toutes les manifestations ont été annulées, nous avons diminué les charges budgétisées.

Aucune question n'étant posée, le budget 2020 est accepté à l'unanimité.

7. Démissions – Nominations

Aujourd'hui, nous vous faisons part de la démission de 4 membres de notre comité. Nous ne sommes pas touchés par une épidémie mais nous nous attendions à un renouvellement du comité. C'est pour cette raison qu'en 2018, nous sommes passés de 8 à 11 membres.

Les membres démissionnaires sont :

- Zoé Ansermet : 2018 – 2020 → 2ans
Zoé était très appréciée par sa qualité d'écoute et dans l'organisation et la gestion des inscriptions au marché d'été. Elle quitte notre comité car elle a quitté notre région
- Claude Ducret : 2010 -2020 → 10 ans
Grâce à ses grandes connaissances et compétences, Claude a révisé les statuts, il a également rédigé et contrôlé de nombreux documents. De contact facile, Claude a



établi une bonne collaboration avec le président, le secrétaire, les membres du VLG, ainsi qu'avec les autorités fédérales quand il le fallait.

- Denis Sauvin : 2001 – 2020 → 19 ans
Denis, bilingue, était le représentant des résidences secondaires dans notre comité. Il était toujours disponible pour donner un coup de main.
- Patrice Colomb : 1993 – 2020 → 27 ans
Patrice avait de très bonnes qualités dans les relations humaines et ses connaissances techniques étaient fort appréciées pour la mise sur pied d'évènement tel que le marché.

Au nom du comité, M. Daniel Waser relève que chacun a eu beaucoup de plaisir à travailler avec toutes ces personnes et leur souhaite de garder un bon souvenir de leur passage au comité de PT.

En guise de remerciement, un présent est remis à chacun.

Au point 6 de nos statuts, il est mentionné que « *Quiconque a rendu des services particuliers à la Société peut en être nommé membre d'honneur* » et c'est l'assemblée, article 15, qui en a la compétence.

Compte tenu des nombreuses années passées au sein du comité, 19 pour Denis et 27 pour Patrice et des services particuliers rendus à Portalban Tourisme pour Claude, M. Waser propose à l'assemblée de les nommer membres d'honneur de Portalban Tourisme.

L'assemblée ratifie cette proposition par applaudissement.

8. Election du comité pour une période de 5 ans

Dans le respect des statuts de PT, M. Daniel Waser propose d'élire le Comité pour une nouvelle période de 5 ans. Il rappelle que les statuts prévoient un comité composé de 7 à 11 membres. Le Comité se constitue lui-même et tient compte d'une représentation équitable des intérêts respectifs de chaque commune.

Actuellement, le comité se compose de 7 membres :

- 4 membres, domiciliés dans la commune de Delley-Portalban, à savoir :
 - M. Jean-François Perriard
 - M. Frédéric Gross
 - M. Christophe Ducommun – secrétaire-caissier
 - M. Max Haenseler
- 3 membres, domiciliés dans la commune de Gletterens, à savoir :



- M. Nicolas Savoy
- M. Lionel Pathey
- M. Daniel Waser – président

Le membre, représentant de la collectivité des résidences secondaires, est à repourvoir.

M. Waser relève qu'une bonne ambiance de travail règne au sein du comité et que ce dernier s'efforce au mieux de promouvoir notre belle région.

Aucune question n'étant posée, l'assemblée réélit à l'unanimité le comité tel que présenté ci-dessus, pour une période de 5 ans.

M. Waser remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée.

9. Election des vérificateurs des comptes (mandat de 3 ans)

Conformément à l'art. 28 des statuts de PT, le mandat des deux vérificateurs est de trois ans. M. Daniel Waser fait part de la démission de M. Marc Jaquet vérificateur de comptes depuis 8 ans. Il le remercie pour son engagement et son agréable collaboration et lui souhaite plein de succès dans son nouveau défi professionnel. M. Bernard Dubey est pour sa part prêt à poursuivre son mandat.

Pour le remplacer, M. Waser propose M. Jean-Luc Chanex.

Aucune autre candidature n'étant avancée, l'Assemblée accepte cette proposition par acclamation. M. Daniel Waser se réjouit de cette collaboration future et leur souhaite plein succès dans leur nouvelle fonction.

Les statuts prévoient également la nomination de 2 suppléants mais personne de l'Assemblée ne souhaite s'engager dans cette fonction.

10. Divers

M. Décrevel trouve que le site internet de Portalban Tourisme ne met pas assez en valeur notre belle région. Il trouve qu'il faudrait trouver une personne qui fasse le lien entre le comité de PT et le site afin de mettre des informations.

A cette remarque, M. Waser informe que PT n'est pas professionnel en la matière et que le comité cherche des moyens pour mieux communiquer. Pour ce faire, PT va éventuellement s'approcher de l'OT d'Estavayer-Payerne afin de développer une collaboration. De plus, PT va créer des comptes sur différents réseaux sociaux afin de promouvoir notre région.



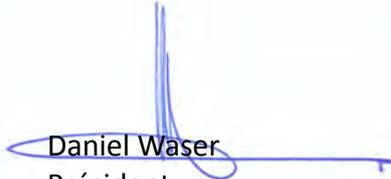
M. Savoy reconnaît également que PT n'est pas très dynamique au niveau de la communication mais cela est certainement dû à la situation sanitaire que nous traversons. M. Savoy relève qu'il est difficile de gérer plus de monde avec nos infrastructures touristiques actuelles notamment ce printemps avec les nombreux camping-car et voitures parkés sur les bords des routes.

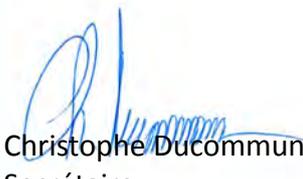
M. Cotting demande quel est l'avenir de la société de développement de PT avec le projet de la nouvelle loi sur le tourisme.

A cette question, le Président répond que nous n'avons pas reçu ce projet de loi mais qu'il y aura à l'avenir plus de relation avec les OT régionaux. De plus, il n'est pas certain que l'intégralité de la taxe de séjour locale soit reversée à PT, donc nos ressources financières vont être moindres.

Personne ne désirant prendre la parole, M. Daniel Waser remercie à nouveau les membres du comité pour le travail effectué et le temps investi durant l'année. Il remercie les personnes présentes et leur souhaite un excellent et bel été.

La partie statutaire se termine à 19h45.


Daniel Waser
Président


Christophe Ducommun
Secrétaire

Gletterens, septembre 2020

PORTALBAN TOURISME

BILANS AU 31 DECEMBRE 2019 ET 2020

D é s i g n a t i o n	2019	2020
	Fr.	Fr.
<u>ACTIF</u>		
Caisse Four à pain	575.95	575.95
CCP 10-11893-1	19'185.55	43'310.90
Raiffeisen 26131.48	58'375.42	58'437.70
BCF 30 01 149.240-09	54'421.00	54'419.30
BCF 14.50.054589-09	59'547.95	59'577.70
BCF 14.10.055413-04	134'268.50	148'302.25
Raiffeisen 30651	200.00	200.00
Impôt anticipé à récupérer	215.60	16.25
Autres actifs transitoires	1'573.45	82'519.75
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>	<u>328'363.42</u>	<u>447'359.80</u>
<u>PASSIF</u>		
Passifs transitoires	16'265.25	22'083.75
Fonds prest. en fav. des hôtes (TS)	170'000.00	270'000.00
Fonds Four à pain	20'000.00	23'000.00
Capital	122'098.17	132'276.05
<u>TOTAL DU PASSIF</u>	<u>328'363.42</u>	<u>447'359.80</u>
<u>REPARTITION DU BENEFICE</u>		
Excédent produits de l'exercice	39'914.11	110'177.88
./. Attribution/diminution Fonds réserves des hôtes	0.00	-100'000.00
Excédent produits selon cpte d'expl.	39'914.11	10'177.88
Capital au 01.01.	82'184.06	122'098.17
Capital au 31.12.	<u>122'098.17</u>	<u>132'276.05</u>

Certifié conforme :

Delley, le 20 juillet 2021/ C.D.

PORTALBAN TOURISME

PORTALBAN TOURISME

**COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA PERIODE
DU 01.01.2020 AU 31.12.2020**

D é s i g n a t i o n	Comptes 2019	Budget 2020	Comptes 2020	Budget 2021
<u>PRODUITS</u>	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
Perception taxes cantonales	165'490.10	133'000.00	168'919.15	165'000.00
Cotisations des membres actifs	21'360.00	20'000.00	19'080.00	20'000.00
Recette Four à pain Portalban	8'567.40	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	132.71	100.00	94.13	100.00
	195'550.21	153'100.00	188'093.28	185'100.00
<u>CHARGES</u>				
Participation à la commission de Marketing Régionale	-10'000.00	-10'000.00	-10'000.00	-10'000.00
Relations publiques/site internet	-5'455.65	-7'000.00	-878.60	-5'000.00
Frais divers de promotion	-2'337.75	-5'000.00	-500.00	-5'000.00
Traitement du personnel administratif	-11'253.00	-12'000.00	-11'234.40	-12'000.00
Traitement du personnel d'entretien	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00	-20'000.00
Participations communales	6'000.00	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Cotisations AVS, AI, APG, AC, MAL., ACC.,...	-1'867.75	-2'000.00	-1'932.50	-2'000.00
Frais de ports, taxes CCP, tél.	-3'617.50	-4'000.00	-3'129.50	-4'000.00
Fournitures de bureau	-2'260.45	-2'000.00	-806.30	-2'000.00
Entretien machine de bureau + achat	-96.45	-1'000.00	-1'680.25	-1'700.00
Assurances RC et Acc. Collective	-380.35	-500.00	-422.65	-500.00
Cotisations aux associations	-430.00	-500.00	-480.00	-500.00
Frais de réceptions, délégations, représentations	-10'030.20	-8'000.00	-4'159.10	-5'000.00
Fais encaissement UFT	-4'983.90	-4'000.00	-5'083.65	-5'000.00
Prestations d'animations "concerts"	-16'918.05	-5'000.00	-1'500.00	-3'000.00
Marché d'été Portalban	-4'946.10	0.00	0.00	0.00
Animation estivale	-24'648.15	-5'000.00	0.00	-5'000.00
Prestations d'équipements, achat machines et matériel	-9'033.25	-2'000.00	-513.00	-2'000.00
Chemins pédestres fournitures	-158.30	-2'450.00	0.00	-2'450.00
Fournitures fleurs et divers	-8'300.50	-12'000.00	-3'198.60	-10'000.00
Frais d'exploitation Four à pain Portalban	-9'882.45	-5'000.00	-3'169.05	-5'000.00
Participation à l'exploitation du site lacustre Gletterens	-15'000.00	-15'000.00	-15'000.00	-15'000.00
Equipement sports et loisirs	0.00	-5'000.00	0.00	-5'000.00
Intérêts et frais bancaires	-36.30	-50.00	-227.80	-50.00
	-155'636.10	-121'500.00	-77'915.40	-114'200.00
<u>EXCEDENTS DE PRODUITS</u>	39'914.11	31'600.00	110'177.88	70'900.00

Delley, le 20 juillet 2021 / C.D.

PORTALBAN TOURISME

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

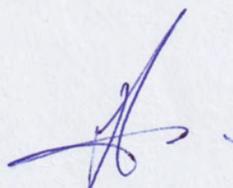
En date du 20 mai 2021, les vérificateurs des comptes 2020 de Portalban Tourisme, M. Bernard Dubey et M. Jean-Luc Chanex, ont procédé au contrôle par sondage. Tous les documents nécessaires nous ont été transmis.

Nous avons pu constater l'exactitude et la bonne tenue des comptes. Nous félicitons le caissier, Monsieur Christophe Ducommun, pour son excellent travail.

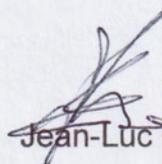
Pour finir, nous proposons à l'assemblée d'accepter les comptes 2020 tels que présentés et de donner décharge au caissier ainsi qu'à la commission de vérification.

Gletterens, le 20 mai 2021

LES VERIFICATEURS



Bernard Dubey



Jean-Luc Chanex